

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 108 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

**Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

Au delà de 660 orgues ont été construites par cette Maison, dont 82 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicplet.

# A MM. LES CURÉS

**VOUS AVEZ BESOIN DE...**

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191  
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de.....*

*Signature.....*

*Adresse.....*

Pour un simple rhume, comme pour une bronchite  
chronique, employez

**=TAROL=**

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir  
sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-  
rasthéniques, vous trouverez dans

**"BROMA"**

**"Tonique pour les nerfs"**

le reconstituant par excellence de l'organisme  
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-  
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

FORTIFIEZ VOS POUMONS et préservez-vous de la Grippe,  
des Bronchites, des Rhumes en employant le

**=VIN MORIN=**

**CRÉSO-PHATES**

C'est le reconstituant par excellence pour tous ceux qui sont faibles de  
poitrine et sujets aux rhumes.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 189

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions deux cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs, les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 743.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.53   | 1530.97   |
| 5   | 323.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.90  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.81   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.89   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.89   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.89   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.94   | 4198.06   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3466.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.21   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4548.71  | 5670.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3696.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3995.01  | 5317.67  | 6646.35   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.00   | 8583.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9205.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.39   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payés dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. A." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPECIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité: OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

|                                         |                 |
|-----------------------------------------|-----------------|
| Capital autorisé                        | \$2,000,000.00  |
| Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 | \$1,750,000.00  |
| Actif total, au delà de                 | \$21,600,000.00 |

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HENRI CASSELMAN, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administra-  
tateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CASSELMAN, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCARDON  
BIENVENU.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NERESSE GARREAU, C. L., ex ministre de  
l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutimi.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie  
Beauchemin (Lévesque).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-  
dit Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-  
juge en chef de la Cour du Banc de Roi.

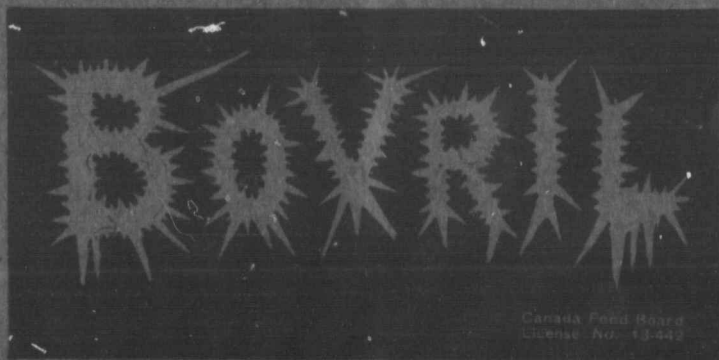
L'hon. N. FÉRODRAU, Ministre sans porte-  
feuille de la province de Québec, adminis-  
trateur de la "Montreal Light, Heat & Pa-  
wer Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Comp-  
agnie de papier Rolland.

54 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LEON T. DESRIVIERES, GERANT.  
BOULEVARD LANGELEE - - - - - J. ALPH. FUGERE, GERANT.





---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 625. — Quarante-Heures, 625.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques 626.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Espoir de paix canadienne, 626. — LITURGIE ET DISCIPLINE; Grand'messes de *Requiem*, 630. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 631. — Feu l'abbé J. E.-Breton, 632 — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 636; Turquie, 636. — VARIÉTÉS : Un abus coupable à déracier, 637. — LES LIVRES, 640.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 8 juin.** — PENTECÔTE, 1 cl. *privil.*  
**Lundi, 9.** — De l'octave, *dbl. 1 cl.*  
**Mardi, 10.** — De l'octave, *dbl. 1 cl.*  
**Mercredi, 11.** — *Quatre-Temps. Jeûne.* De l'octave.  
**Judi, 12.** — De l'octave.  
**Vendredi, 13.** — *Quatre-Temps. Jeûne.* De l'octave.  
**Samedi, 14.** — *Quatre-Temps. Jeûne.* De l'octave.  
**Dimanche, 15.** — 1 ap. Pent. TRÈS-SAINTE TRINITÉ, *dbl. 1 cl.*

---

## QUARANTE-HEURES

**8 juin,** St-Joseph de Beauce ; Hopital-Général. — **9,** St-Honoré ; St-Pierre de Broughton. — **10,** St-François, I. O. ; St-Fabien de Panet ; St-Patrice de Fraserville. — **11,** St-Antoine de Tilly ; St-Victor de Tring ; St-Jean Deschailions. — **12,** St-Coeur de Marie ; St-Flavien ; St-Hilaire de Dorset. — **13,** St-Patrice de Beaurivage ; St-Georges ; Ste-Justine ; St-Denis. — **15,** N.-D. du Portage.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé CYRILLE DESLAURIERS, vicaire à St-Raymond, a été nommé vicaire à la Basilique ;

M. l'abbé ÉMILE GIGUÈRE, vicaire à St-Malo, a été nommé vicaire à St-Roch de Québec ;

M. l'abbé J.-C. DUMAS, professeur au Collège de Lévis, a été nommé vicaire à St-Raymond ;

M. l'abbé GÉDÉON SHAIENKS, vicaire à l'Ancienne-Lorette, a été nommé vicaire au Sacré-Cœur de Jésus, de Québec ;

M. l'abbé LÉON LÉTOURNEAU, vicaire à Thetford, a été nommé vicaire à St-Malo ;

M. l'abbé ADOLPHE MOREAU, vicaire à St-Côme, a été nommé vicaire à St-Ludger de Beauce ;

M. l'abbé ALBERT BINET, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **ESPOIR DE PAIX CANADIENNE**

Notre pays a plus souffert dans son âme que dans son corps pendant la guerre. Sans doute, le sang canadien, anglais et français a coulé assez abondamment et assez généreusement sur les champs de bataille d'Europe pour que la nation tout entière ait le droit de marcher le front haut devant les peuples alliés. Mais ces sacrifices, si grands qu'ils aient été, nous ont apporté plus de gloire encore que de souffrance, plus de force que de faiblesse ; et la mort de nos héros a été une féconde semence d'honneur pour les générations canadiennes à venir.

On ne peut malheureusement pas en dire autant des regrettables divisions qui ont déchiré l'âme nationale, durant les quatre années de la guerre. Les deux grandes races qui ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui ont connu les malheurs de la guerre intestine, sinon sanglante, du moins bruyante et parfois

bien douloureuse. Des clameurs discordantes, qui ont été entendues jusque dans les tranchées où nos soldats faisaient pour notre liberté le sacrifice suprême, se sont élevées, à plusieurs reprises, du sein de la nation. On eût dit que la passion jalousait la gloire. Les paroles séditieuses et les appels au désordre furent heureusement rares, dans cette période troublée, mais pas assez cependant pour nous épargner les critiques amères, et parfois injustes, et les jugements sévères. Ces jugements nous ont sans doute profondément peinés ; mais, même avec ce qu'ils pouvaient avoir d'excessif, ils nous ont fait réfléchir ; et nous avons eu soudainement la vision de l'abîme où courait notre jeune pays sur les ailes de la discorde. Soulevés ici, rudoyés là, trop souvent aveuglés par la poussière des discussions, les Canadiens s'animèrent au combat les uns contre les autres, tant et si bien que les cris d'alarme des plus clairvoyants étaient souvent étouffés par les clameurs de la passion.

L'armistice arriva avec la victoire. Les sacrifices de nos soldats nous apparurent plus grands dans leur magnifique réalité ; nos dissensions, plus petites. Le nom trois fois saint du Dieu des armées, qui avait daigné bénir l'héroïsme de nos troupes, fut bientôt sur toutes les lèvres canadiennes ; et la foi reconnaissante d'un peuple chrétien, montant vers le Ciel en accents unanimes, mit de l'apaisement dans les âmes. Pour la première fois depuis le commencement de la terrible guerre, le Canada était uni. Ce fut l'heure bénie de la paix canadienne.

Il ne tient qu'à nous, Canadiens-Anglais et Canadiens-Français, de conserver cette paix, nécessaire à notre existence nationale. La Providence a voulu que sur cette terre colonisée par les deux plus grandes nations du monde, Anglais et Français se partagent fraternellement le patrimoine commun. Les Pères de la Confédération ont compris ce décret du Dieu des nations ; et ils l'ont respecté, en mettant à la base de notre Constitution l'égalité des deux langues, anglaise et française, et la liberté de l'école confessionnelle. Ils ont bâti la nation canadienne sur le respect du droit et de la justice.

Ce serait donc un crime contre Dieu et contre la patrie que de prêcher la guerre de races, au Canada ; et tous les patriotes canadiens les plus éclairés paraissent le comprendre aujourd'hui

mieux que jamais. Chez les Canadiens-Anglais et chez les Canadiens-Français, des voix autorisées, et de plus en plus nombreuses, nous exhortent maintenant à l'union nationale. On entend bien encore quelques cris de guerre et de division ; mais la grande majorité des Canadiens qui pensent veut la paix ; et Mgr L.-A. Pâquet écrivait récemment, dans *l'Action Catholique*, qu'“ un besoin profond de rapprochement règne jusque dans les classes populaires ”. Du côté canadien-anglais, nos concitoyens les plus instruits et les plus pondérés font aussi appel à l'esprit de justice, de respect mutuel et d'entente. Dans son numéro du 10 mai dernier, la *Gazette* de Montréal blâmait énergiquement la tentative d'imposer le système des “ écoles nationales ” à la minorité et appuyait cette sage condamnation des remarques suivantes : “ La composition de la Chambre des Communes actuelle doit être un motif de sincère regret pour tous ceux qui souhaitent le bien du Canada ; rangés en bloc du même côté de l'Orateur sont les 62 députés de la langue française sur une députation totale de 65 ; et cela constitue la moins désirable des situations tant pour la province de Québec que pour le Canada. Et ce clivage sera encore accentué, au lieu d'être diminué, par les vains efforts que l'on fait pour imposer à la minorité catholique romaine un système d'éducation auquel les catholiques sont fondamentalement et irrévocablement opposés... Tout cela n'est qu'une vaine agitation en l'air, qui n'aboutira à rien, même au point de vue académique, et ne servira qu'aux hommes qui s'engraissent de discorde et vivent de désunion.”

Grâce à Dieu, les “ hommes qui s'engraissent de discorde et vivent de désunion ” forment une petite minorité du peuple canadien ; et ce doit être le rôle des membres de la classe dirigeante anglaise et française de fermer l'oreille à leurs clameurs et de contrecarrer tous leurs néfastes projets. Mais, pour cela, il est nécessaire que les plus distingués représentants des deux groupes ethniques se voient et se parlent ; il faut que les chefs des deux grands partis canadiens se mettent d'accord, à Ottawa, sur une politique largement nationale, en se gardant de tout ostracisme de race et en donnant aux Français comme aux Anglais la part qui revient à chacun dans la conduite de leurs forces respectives. Nous avons confiance que le Premier Ministre du Canada trou-



vera moyen de rétablir l'équilibre nécessaire qui manque à son gouvernement sur ce point.

La presse nationale peut aussi jouer ici un rôle éminemment bienfaisant. Que la presse canadienne-française, par exemple, s'occupe plutôt à nous faire connaître des articles justes, conciliateurs et modérés comme celui de la *Gazette*, que nous avons cité plus haut, tout en nous mettant suffisamment en garde contre les projets dangereux des extrémistes, et qu'elle ne s'acharne pas, d'un bout de l'année à l'autre, comme le font malheureusement certains de nos journaux, à ne reproduire exclusivement que les insanités de l'*Orange Sentinel*. De son côté, la presse canadienne-anglaise se doit de mettre ses lecteurs au courant de la pensée canadienne-française la plus saine et la plus éclairée, au lieu de s'amuser, comme elle le fait encore trop souvent, à reproduire les articles tapageurs et ridicules de nos rares publicistes en mal de séparation. Il serait, de plus, à souhaiter, il nous semble, que les journalistes canadiens, anglais et français, se visitassent plus souvent ; et ce n'est pas encore beaucoup demander, puisqu'ils ne se visitent pas du tout. Pourquoi, tous les ans, n'y aurait-il pas, tour à tour, à Québec, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et ailleurs, pendant la saison d'été où presque tout le monde voyage, une réunion mixte de la presse canadienne, où l'on échangerait amicalement les idées, où l'on travaillerait, dans une atmosphère de cordiale entente, à résoudre les difficultés et à préparer le terrain de l'union nationale ?

Dans notre article de janvier dernier *Pour la paix canadienne*, nous suggérions aussi comme excellents moyens d'entente, l'échange de conférenciers entre nos Universités anglaises et françaises et l'emploi plus équitable des deux langues dans la vie commerciale. Nous pourrions ajouter que les hommes politiques canadiens-anglais travailleraient efficacement à promouvoir l'entente, si, au lieu de se renseigner sur la province de Québec dans les discours des agitateurs genre Bouchard, ils prenaient la peine de venir étudier sur place la vie paisible, ordonnée et progressive de nos braves populations.

Enfin, nous demandons encore une fois à nos lecteurs, comme nous le faisons il y a quelques mois, de prier pour la paix canadienne. Il nous semble que Dieu a mis dans les larges horizons

de notre beau pays assez de grandeur pour que nos âmes sachent s'élever au-dessus de toutes les querelles de factions et de races, et pour qu'elles se rendent plus dignes encore de jouir d'un séjour terrestre à nul autre pareil dans la paix et l'harmonie.

ANTONIO HUOT, ptre.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### GRAND'MESSES DE "REQUIEM"

Dans notre numéro du 21 février 1918, nous basant sur une réponse des *Ephemerides Liturgicæ* du 15 juin 1916, nous avons enseigné qu'on ne pouvait pas chanter plusieurs messes de *requiem* le même jour, pour la même intention, dans la même église. Nous croyons de notre devoir d'annoncer à nos lecteurs que cette opinion n'est pas partagée par tous les auteurs. Le cardinal Gennari dans ses *Consultations liturgiques* (page 98), enseigne le contraire. Après avoir rappelé que dans l'ancienne discipline il était strictement interdit de chanter plusieurs messes du même saint, le même jour, dans la même église, il montre comment la S. Congrégation des Rites s'est départie de cette rigueur en portant le décret du 30 juin 1896, n. 3921, dont nous avons donné la substance dans notre revue du 21 février 1918. Ce décret ne maintient l'antique défense que pour les messes conventuelles; et le cardinal Gennari ajoute comme conclusion de sa consultation : "Aujourd'hui donc on permet plusieurs messes chantées dans la même église, pourvu qu'elles ne troublent pas l'office choral. Cela s'applique à plus forte raison aux messes chantées pour les défunts, aux jours de rite semi-double. Pour celles-là, il n'y avait aucune limitation, ni quant au nombre, ni quant aux églises, même d'après l'ancienne discipline... Par conséquent, aux jours de rite semi-double on peut parfaitement continuer l'usage de célébrer plusieurs messes chantées de *Requiem* pour le même défunt, le même jour et dans la même église."

De Amicis n'est pas moins explicite. Dans son magistral ouvrage *Cæremoniale Parochorum* (Vol. II, page 31) il dit : "...*Plures missæ de requie cani possunt, pro eodem etiam defuncto in eadem ecclesia, eodemque die, permittente ritu, aut favente privilegio.*" Par conséquent d'après cet auteur on pourrait chanter plusieurs messes de *requiem*, le même jour, dans la même église, à la même intention, même les jours de fête double mineur, là où, comme dans notre diocèse, existe un indult du Saint-Siège le permettant.

Il va sans dire que cela ne s'applique pas à la messe chantée *in die obitus* qui ne peut se répéter pour la même intention même en diverses églises, ou à divers jours de rite double. Ainsi le prescrit le décret général du 2 décembre 1891 (n. 3755) : *Missam unam solemnem vel cum cantu in die et pro die obitus... fieri posse.* (Cf. Gennari, *Consultations liturgiques*, page 98.)

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Visite au Bon-Pasteur.** — Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec a visité l'Asile du Bon-Pasteur, mercredi après-midi, le 28 mai. Le distingué visiteur était accompagné de lady Fitzpatrick, de Mlle Fitzpatrick et de plusieurs autres personnages éminents de Québec. La réception eut lieu dans la grande salle de l'Académie Saint-Louis.

**Ordination.** — Dimanche, le 1er juin, Son Éminence le cardinal Bégin est allé à Notre-Dame de Charny pour y ordonner M. l'abbé Ernest Bérubé, premier prêtre de cette paroisse. La cérémonie religieuse eut lieu à la grand'messe paroissiale que Son Eminence a chantée. M. l'abbé Poirier, curé de Charny, agissait comme prêtre-assistant et MM. les abbés O. Gauthier et A. Labrie, du Séminaire, comme diacres-assistants. Le diacre et le sous-diacre d'office étaient MM. les abbés C. Foy et Zoël Lambert, du Séminaire. M. l'abbé E. Martel, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies.

M. le Curé a souhaité la bienvenue à Son Éminence, notant que sa première visite à Charny, depuis son élévation à la dignité de Prince de l'Église, coïncidait avec l'ordination du premier enfant de la paroisse. Et il a exprimé l'espoir que cet heureux événement, qui restera à jamais mémorable à Charny, aura pour effet de faire éclore de nouvelles vocations religieuses.

Son Éminence a ensuite prononcé une courte allocution.

M. l'abbé A. Bérubé a dit sa première messe, lundi matin, en l'église de Charny. C'est l'abbé Poirier, curé de la paroisse qui a donné le sermon de circonstance.

**Noces d'argent sacerdotales.** — Les paroissiens de St-Romuald ont fait de belles fêtes à leur digne curé, M. l'abbé G. Lemieux, dimanche et lundi, les 1er et 2 juin, à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

**Aux prières.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme François Castonguay, née Charlotte Lemieux,

décédée à Ste-Louise, à l'âge de 87 ans, et inhumée dans cette paroisse vendredi, le 30 mai.

Elle était la mère de MM. les abbés Auguste Castonguay, curé de St-Damase, et J.-E.-Adalbert Castonguay, curé de N.-D. de Lourdes.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Ferdinand Montminy, époux de dame Marie Caux, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, samedi matin, le 21 mai, et inhumé le 2 juin à St-Narcisse de Lotbinière.

Le défunt était le père de M. l'abbé G. Montminy, du Collège de Lévis, et des RR. Sœurs Ste-Julie et Marie du Bon Secours, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous recommandons aussi aux prières de nos lecteurs, l'âme de M. Nap. Bilodeau, décédé lundi, le 2 juin, à St-Camille de Bellechasse, à l'âge de 79 ans. Le défunt était le père de M. l'abbé T. Bilodeau, curé de St-Camille.

**Décès d'une personne de bien.** — Lundi matin, le 2 juin, est décédée à l'âge de 78 ans, lady Jet é, née Berthe Laflamme, épouse de sir Louis Jetté, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Mère de famille exemplaire, femme d'œuvres au zèle inlassable, aussi dévouée que modeste, compagne admirable de son époux distingué, et toujours à la hauteur des brillantes situations où elle fut appelée à monter avec lui, Lady Jetté, non seulement se montra partout de noble race, mais elle sut exercer constamment l'influence salutaire qui émane d'une chrétienne irréprochable.

La défunte était la mère du R. Père Jetté, S.J.

### FEU L'ABBÉ J. E.-BRETON

Le 16 mai dernier, est décédé au couvent de St-Côme, Beauce, où il était retiré, l'abbé Joseph Élie-Breton, dans la soixante-dixième année de son âge et la quarantième de son sacerdoce.

La vie de cet humble prêtre fut toute de dévouement au salut des âmes qui lui avaient été confiées, comme au bien temporel de ses paroissiens. Ce fut aussi une vie d'un travail humble, mais inlassable et persévérant.

Il naquit à St-Lazare de Bellechasse, le 11 janvier 1850, de parents très honnêtes, mais pauvres ; et ses premières années furent un peu pénibles. Il aimait à se rappeler et à raconter qu'il avait bien failli être brûlé vif, lors de l'incendie de la maison de son père, alors qu'un de ses frères plus jeune avait péri.



Réduits par ce malheureux incendie à une grande pauvreté, ses parents ne se découragèrent pas ; mais le jeune Joseph, l'aîné dût songer de bonne heure à leur venir en aide.

Il travaille quelques années chez des particuliers et donne le fruit de son travail à son père ; mais bientôt il se sent appelé de Dieu.

Il entre chez les Frères et tout en travaillant il fait là ses études commerciales. Mais la voix de Dieu semble l'appeler plus près de Lui : il veut être prêtre !

Commencant ses études classiques à l'âge où d'ordinaire d'autres les ont terminées, il suit les classes au Séminaire de Québec, tout en donnant des cours privés, afin de subvenir aux frais de sa pension. Il fait ses deux classes de philosophie dans un an ; mais ces études trop pénibles épuisent ses forces et à la fin de cette année, une méningite met ses jours en danger.

Remis de cette grave maladie, avec quel bonheur il revêt la soutane à l'automne 1877 !

Pendant trois ans, le jeune abbé Breton sera employé au Collège de Lévis, comme régent et professeur. Ces trois années comptent parmi les plus heureuses de sa vie. Comme il aimait à les rappeler ! Que d'incidents arrivés au Collège durant ce temps, ne nous a-t-il pas racontés ! Comme il aimait aussi à nous redire les noms de ses compagnons de travail, et des élèves qui ont passé sur les bancs du Collège durant ce temps !

Ordonné prêtre le 22 mai 1880, l'abbé Breton est envoyé à St-Raphaël pour quelques mois, aider l'abbé F.-I. Paradis, curé de cette paroisse.

Le curé de St-Basile, l'abbé L.-B. Chabot, souffre de rhumatisme et doit passer près d'un an sans sortir de son presbytère ; l'abbé Breton y est envoyé comme desservant.

C'est-là, à vrai dire, qu'il commence son ministère pastoral : il doit prêcher chaque dimanche, et, pendant un an, il prépare avec soin chacune de ses instructions. Il se plaisait à dire que le travail qu'il fit là, lui fut d'un grand secours pour sa prédication dans la suite.

En quittant St-Basile, il va comme desservant à Notre-Dame du Portage, remplacer l'abbé Étienne-L. Grondin, durant une absence assez prolongée de celui-ci.

A peine est-il depuis quelques mois vicaire à l'Ancienne-Lorette, qu'il est nommé desservant à Ste-Foy, durant un voyage de l'abbé T. Sasseville en Europe. C'est de là qu'il part, à l'automne de 1883, pour St-Nérée dont il vient d'être nommé le premier curé.

Qui dira la somme de travail qu'il a dépensée durant les quatre années passées à la tête de cette nouvelle paroisse ! En

arrivant, il n'y trouve qu'une bien pauvre petite chapelle. Il fait préparer quelques chambres dans le grenier de cette chapelle ; ce sera son logement pendant quatre ans et celui de son successeur l'abbé A. Lafrance, pendant un an.

La population de St-Nérée, alors est pauvre et peu nombreuse ; plusieurs chefs de famille, encouragés par leurs curés respectifs qui les voient partir avec peine, ne veulent pas se détacher de leur ancienne paroisse et refusent catégoriquement d'aider la nouvelle. On cause au nouveau Curé toute espèce de misères et d'ennuis ; malgré cela, l'abbé Breton, au grand scandale de quelques-uns, à l'hilarité de quelques confrères, à la surprise de quelques autres, et à l'admiration du plus grand nombre, entreprend de doter sa mission d'une église et d'une sacristie en pierre. Trois ans après son arrivée, l'église et la sacristie sont construites, et trois belles cloches installées dans le grand clocher de l'église, appellent de leurs jolies voix, les premiers colons de St-Nérée aux offices de leur nouvelle paroisse.

Il faut des routes pour conduire les nouveaux paroissiens à leur église ; aidé par les députés du comté : Faucher de St-Maurice et Guillaume Amyot, le jeune Curé, en deux ans, fait construire une route sur un parcours de six milles, du deuxième au huitième rang de St-Nérée.

Une telle activité épuise bien vite ses forces, et à l'automne de 1887, il se voit forcé de quitter sa paroisse, au moment où il pouvait y jouir d'un peu de repos et de tranquillité, et d'aller refaire sa santé compromise sous le climat de la Louisiane.

Revenu au pays au printemps de 1888, il remplace pendant une couple de mois l'abbé Louis-B. Hallé à St-André de Kamouraska, et au mois d'octobre de la même année, il est nommé curé de St-Côme où il succède à l'abbé F. de B. Boutin. L'abbé Breton devait demeurer dans cette paroisse jusqu'à sa mort, vingt-huit ans comme curé, et trois ans retiré au Couvent.

A son arrivée, à St-Côme, l'abbé Breton ne trouve qu'une petite chapelle, trop étroite pour contenir la population. Il ne tarde pas à convaincre ses paroissiens de la nécessité de construire une église plus vaste. Et il va recommencer ce qu'il a fait dans sa première paroisse : construction d'un moulin pour la préparation du bois de l'église, corvée pour abattre ce bois, corvée pour le charroyer à la rivière, corvée pour le flottage de ce bois, corvée pour arracher et charroyer la pierre, corvée pour le charroyage du sable, de la chaux, etc. En 1891, église, sacristie et presbytère en pierres solides, tout est construit.

Tous ces travaux ne l'empêchent pas de desservir ponctuellement la nouvelle mission de St-Théophile, d'y visiter les malades et d'y aller dire la messe chaque mois jusqu'à l'arrivée du premier curé, feu l'abbé L. Rochette.

C'est vers cette date que fut agitée la question de la construction du chemin de fer de Tring à Mégantic. Plusieurs prétendaient que la Vallée de la Chaudière et du Chemin de Kennebec, allant de Lévis à Jackman offraient plus d'avantages, pour un chemin de fer que la route de Lévis à Mégantic. L'abbé Breton était de ceux-là et il se fit le champion et l'avocat de ce projet. Il ne craignit pas de se rendre en Angleterre pour plaider sa cause devant les Directeurs et actionnaires du *Québec Central*. A cause de certaines influences politiques, probablement, il perdit sa cause ; mais il n'en est pas moins toujours resté convaincu que le tracé qu'il préconisait était le plus avantageux.

A plusieurs reprises, on avait tenté de construire un pont sur la rivière, au centre du village, mais toujours sans succès, aucun pilier ne pouvant résister à la force du courant, dans les grosses eaux, au centre de la rivière. L'abbé Breton trouve le moyen de lancer d'une rive à l'autre un beau pont suspendu, qui a été d'un grand avantage aux paroissiens, durant vingt-deux ans.

Le joli Couvent de St-Côme a aussi été construit sous ses soins, sous sa surveillance. Et en le remettant à la Commission scolaire, l'abbé Breton a généreusement abandonné à la paroisse la somme de dix mille piastres qu'il avait payée pour terminer cette maison. Le Couvent construit, il l'a doté d'un excellent personnel éducateur et enseignant en y appelant les révérendes Sœurs de la Charité de St-Louis, qui ont pris la direction des cinq classes de la maison.

C'est dans son Couvent qu'il a voulu se retirer, lorsque, en 1915, la maladie l'eût forcé de prendre un repos complet. Comme l'inaction lui a été à charge durant ces quatre années ! Il les a employées à se bien préparer à la mort.

Au milieu de ses travaux et de ses occupations multiples, l'abbé Breton n'a jamais négligé son ministère ni ses exercices spirituels. Debout dès trois heures du matin, il faisait ses exercices de piété de la journée : méditation, bréviaire, chapelet, lecture spirituelle. Tout était terminé à 5½ heures, alors qu'il célébrait la messe, et à 7 heures, il était prêt à commencer l'ouvrage avec ses ouvriers, les encourageant et les stimulant dans leurs travaux. Et ce fut là le règlement de toute sa vie.

C'est sans crainte qu'il a vu venir la mort, et c'est avec confiance qu'il a paru devant son Juge.

Pour cet ami, pour ce père, pour ce prêtre dévoué, redisons la prière de l'Église :

“ *Requiem aeternam dona ei, Domine ; et lux perpetua luceat ei.* ”

F.-P. L., prêtre.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Un décret.** — La Sacrée Congrégation Consistoriale a publié un décret précisant les méthodes à employer au Canada et à Terre-Neuve pour le choix des évêques.

**Reconnaissance officielle.** — Le Saint-Siège a reconnu officiellement la république de l'Esthonie, suivant en cela l'exemple déjà donné par l'Angleterre, la France, l'Italie et le Japon.

Cette république est un des premiers états qui se soient formés sur les ruines de l'empire russe. Le représentant de l'Esthonie auprès du Saint-Siège, M. Wirgo, a garanti, au nom du gouvernement esthonien, pleine et entière liberté à l'Église catholique en Esthonie.

**Audience.** — Le Saint Père, le 25 avril dernier, a reçu en audience l'émir Fayçal, fils du roi de la Mecque et de l'Arabie, représentant au Congrès de la paix les intérêts de son pays, ou mieux ceux de l'Angleterre en Orient.

L'émir, qui s'exprimait en arabe — ses paroles étant traduites par le R. P. abbé Louis Ubaid, procureur général des Maronites de la Congrégation de Saint-Isaïe, — demanda au Pape de le bénir. Il ajouta que les mahométans devaient avoir avec les chrétiens des rapports amicaux, et considérer ceux-ci "comme la pupille de leurs yeux". Il tint au cardinal secrétaire d'État un langage analogue.

**Nouveau visiteur apostolique.** — Le Saint Père a nommé visiteur apostolique de l'Égypte, le R. P. Couturier, O.S.D.

Le R. P. Couturier a été sacré évêque à l'église de la Minerve, par le card. Van Rossum.

Mgr Félix Couturier est né en France, en 1876, d'un père français et d'une mère anglaise. Devenue veuve, celle-ci revint en Angleterre avec son fils, qui entra très jeune dans l'Ordre dominicain. En 1900, il y fut nommé supérieur de la maison de Saint-Thomas d'Aquin de Hawkesyad.

Au début de la guerre, il partit comme aumônier "major" pour l'Égypte, où il resta jusqu'en ces derniers temps, et où il acquit une connaissance approfondie d'une situation religieuse très complexe.

Visiteur apostolique envoyé par la Propagande, il aura qualité pour traiter aussi les affaires relevant de la Congrégation pour l'Église orientale, l'Égypte comprenant outre des catholiques latins, des catholiques orientaux, tels les coptes.

TURQUIE

**Un monument à S. S. Benoît XV.** — Une souscription a été ouverte à Constantinople pour élever dans l'église cathédrale de la ville un monu-



ment en l'honneur " du grand Pontife des heures tragiques et du Bien-facteur des peuples orientaux, sans distinction de race ou de religion, S. S. le pape Benoît XV."

En tête des listes de souscription se trouvent les noms de S. M. I. le Sultan, du prince héritier, du Khédivé d'Égypte, du Président de la délégation de la République géorgienne. Ont souscrit pareillement les Patriarches arménien et grégorien, le Grand Rabbin, des Députés, la Banque Impériale ottomane, le Crédit National ottoman, les chemins de fer d'Anatolie, la Société franco-hellénique. Les sommes recueillies jusqu'à présent s'élèvent à 75,000 livres turques, soit environ 100,000 francs.

Pendant que le monde musulman reconnaît ainsi les services rendus à l'humanité par le Souverain Pontife pendant la guerre, le monde qu'or dit chrétien s'ingénie à ignorer son action bienfaisante, quand il ne travaille pas à la défigurer ou à la calomnier.

## VARIÉTÉS

### UN ABUS COUPABLE A DÉRACINER

Les temps changent, mœurs et coutumes changent avec les temps.

Autrefois dans les campagnes de notre province de Québec on ne nommait jamais le curé, le maître ou la maîtresse d'école, sans ajouter le mot *Monsieur* ; par exemple : Monsieur le Curé, monsieur Fortin, mademoiselle Leroux. Cet usage n'a pas changé. Si l'on voulait nommer un homme de profession, on disait par exemple : le docteur Imbleau, l'avocat Chabot, le notaire Guay. Quant au menu peuple : cultivateurs, hommes de métier, journaliers, on appelait tout simplement chacun par son nom sans rien ajouter ; on disait, Pierre Ferland, la femme de Jacques Roberge, Marie Joncas. S'il y avait dans la paroisse plusieurs familles du même nom (ce qui n'était pas rare) on évitait la confusion en disant par exemple : Pitre à François Gourdeau, Pitre à Joseph, pour ne pas confondre le fils de François avec celui de Joseph. Souvent aussi l'héritier du bien paternel portait le même nom que son père. Alors en parlant du fils on disait : le petit Jean un tel, le petit Louis, pour distinguer le fils du père. Il y avait dans une paroisse un brave cultivateur qu'on appelait le Gros Gendreau ; on appela tout simplement son fils le petit Gros Gendreau.

Dans ce bon vieux temps si le roi parlait de sa femme, il disait : la reine, ou simplement : ma femme. Les autres,

même les plus gros *bonnets*, disaient sans cérémonie : ma femme ; et les femmes disaient mon mari. Un mari, en parlant de sa femme, ne disait jamais : Madame.

Et ni la jovialité, ni la concorde, ni la charité chrétienne, ni même la politesse ne souffraient de ses façons de parler. Et la langue française non plus, car aujourd'hui encore ceux qui se piquent de bien parler le français ne s'expriment pas autrement.

Mais de nouveaux usages se sont introduits chez le peuple. On ne nomme plus personne sans le qualificatif *Monsieur, Madame, Mademoiselle*. Ainsi l'exige, paraît-il, la politesse dont il convient de se prévenir les uns les autres. Il nous plairait pourtant bien de réserver le mot *Monsieur* pour les hommes de la classe dirigeante. Mais nous ne voulons pas chicaner là-dessus. Volontiers nous suivons l'usage établi pour ne pas passer pour un mal appris. La politesse au reste, tant qu'elle est sincère, est dame d'honneur de la charité chrétienne.

Voilà un long préambule pour arriver à notre sujet. Nous voulons, cher lecteur, vous persuader de combattre avec nous, un désordre bien autrement plus grave que celui que nous avons signalé le mois dernier en parlant du mot *maudit*.

A cette fin nous vous prions de lire attentivement ce qui suit :

Celui qui manque à la politesse envers ses semblables passe pour un grossier. On dit d'un homme qui tient des propos obscènes en présence de personnes respectables, c'est un polisson. S'il en est ainsi, nous sommes en droit de juger aussi sévèrement l'homme qui prononce sans respect le nom adorable de Jésus-Christ, le nom mille fois béni de la très sainte Vierge, le nom du Calvaire où notre divin Rédempteur a versé son sang pour nous sauver, le nom du saint Baptême, par lequel nous avons été purifiés de la souillure originelle et enrôlés dans la famille divine, le nom des vases sacrés qui contiennent la sainte Eucharistie. On n'a jamais trop de respect pour ces choses saintes.

Nous ne voulons pas parler ici du blasphème proprement dit qui consiste dans un langage injurieux à Dieu ou à ses Saints. Ceux qui blasphèment contre Dieu en lui prêtant des attributions contraires à ses infinies perfections, ceux-là sont des démons à face humaine. Ils s'exposent à toutes les rigueurs de la justice divine et humaine. Aussi Dieu avait-il décrété que celui qui serait surpris blasphémant le nom de Dieu, serait puni de mort. Saint Louis, roi de France, condamnait les blasphémateurs à avoir la langue percée d'un fer rouge. Celui donc qui ose maudire le Christ, la Vierge, mériterait que la foudre le réduisit à l'instant en poussière. Il est rare que le châtement suive de si près le crime. Notre Dieu infiniment bon patiente parce qu'Il a devant lui toute l'éternité pour exercer ses justes représailles.

Laissons les blasphémateurs à leur frénésie diabolique et parlons d'un autre abus de langage qui n'est pas le blasphème proprement dit, mais qui a avec lui une proche parenté. C'est l'insupportable et coupable manie de prononcer dans la colère et à tout propos les noms de *Christ, Vierge, Calvaire, Baptême, Calice*, etc. Nous sommes à nous demander comment un chrétien que n'aveugle pas une fureur brutale peut manquer à ce point de respect et de politesse envers Dieu et les choses saintes.

Puisque le peuple d'aujourd'hui se pique d'une politesse si raffinée, et que chacun prodigue à qui mieux mieux les *Monsieur*, les *Madame*, les *Mademoiselle*, il nous semble qu'on pourrait bien faire à Dieu, à Notre Seigneur Jésus-Christ, à la très sainte Vierge qui sont aussi de fort respectables personnages, une bonne part de la politesse dont il nous plaît d'entourer nos semblables dans nos relations de société.

Mais il y a plus que de l'impolitesse dans cet abus, il n'y a matière à péché. Mettons que l'irréflexion n'en fasse qu'un péché véniel, c'est assurément un gros péché véniel. En dépit des circonstances atténuantes, c'est un manque de respect, une grossière impolitesse envers la personne de Jésus-Christ, de la très sainte Vierge, etc. Ajoutons que mêler ainsi au profane ces noms très saints, c'est une profanation qui frise le sacrilège.

N'est-il pas insensé d'encourir des années de purgatoire pour une habitude qui ne profite à rien et qu'il serait si facile de corriger ? Rien ne saurait excuser un désordre de cette gravité. On allègue l'irréflexion : *Je n'y pense pas*, dit-on. Mais il faut y penser. Un homme sensé ne parle pas à tort et à travers sans réfléchir à ce qu'il dit. Il n'y a que les infortunés qu'on rencontre dans les asiles d'aliénés qui en agissent de la sorte. Ils ont perdu le gouvernail de leurs paroles et de leurs actes : la raison et la réflexion. Folie donc, le langage de ces profanateurs des noms saints, mais folie criminelle qui outrage Dieu, déshonore le peuple chrétien, et scandalise les enfants.

N'est il pas souverainement triste d'entendre des enfants de sept ans à peine, proférer des *Christ*, des *Baptême*, des *Calice* ! Pauvres enfants, que Dieu leur pardonne ! ils ne savent ce qu'ils disent. Mais quelle responsabilité pour ceux sur qui ils prennent exemple ! Attention à la menace de Notre-Seigneur dans l'Évangile : " Malheur à celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi. Il eut mieux valu pour lui qu'on lui attachât au cou une moulange et qu'on le jetât au fond de la mer." Et cette contagion du mauvais exemple propage ce désordre comme une épidémie qui ravage villes et campagnes. Auprès de ce fléau la grippe espagnole n'est qu'un jeu d'enfant.

En certaines localités cette peste sévit à un tel degré qu'on serait en peine de trouver un homme sur dix qui n'en fût pas

atteint. Quelles bénédictions Dieu peut-il répandre sur ces populations ?

Volontiers je dirais à ces hommes-là : S'il vous faut à tout prix un juron pour donner du relief à vos discours, forgez-vous en un de toutes pièces, si vous n'en trouvez pas à votre goût parmi ceux déjà en usage. Mais de grâce, respectez les noms saints, les choses saintes, respectez-vous vous-mêmes, respectez vos enfants. Corrigez-vous ! Corrigez-vous ! Remplacez les *Christ* les *Baptême* par un juron inoffensif qui ne contriste pas le Saint-Esprit, qui ne scandalise personne et ne blesse pas la conscience. Faut-il pousser le détail jusqu'à vous en suggérer quelques-uns ? Voyons ! choisissez : *Tonnerre!*... *Cent-trente-deux!*... *Cinq cent mille!*... *Sac-à-papier!*... *Troun de l'air!* comme disait le Citrouillard de Pierre l'Ermite.

Nous prions notre bonne sainte Anne de bénir ces lignes et de nous aider à faire disparaître du milieu de nous une habitude qui contriste le Cœur Sacré de Jésus et sa sainte Mère, mais qui réjouit le démon et fait du mal aux âmes.

C. L., C. SS. R.

(*Annales de la bonne sainte Anne.*)

## LES LIVRES

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J. *Les Syndicats catholiques*. Éditions de *La Vie nouvelle*, Montréal, 1919. Vol. in-12 de 84 pages. Prix : 35 sous.

“ Les trois études qui composent cette brochure, dit l'auteur dans l'introduction, ont été écrites à des dates diverses : en 1911, en 1913, et en 1919. Nous les réunissons parce qu'elles forment un tout complet, de nature à orienter l'opinion, sur un sujet des plus actuels : l'organisation des forces ouvrières catholiques.

“ Il y a là d'abord une question de doctrine. Qu'enseigne l'Église sur ce point ? L'Encyclique *Singulari quadam* nous le dit. Pie X y établit clairement les principes et les applique aux différents cas qui peuvent se présenter. Vient ensuite le témoignage de l'expérience. Aucun exemple n'est plus frappant pour nous, que celui de la Hollande. L'organisation catholique y fonctionne dans des circonstances qui ressemblent singulièrement aux nôtres. Reste enfin la situation dans notre propre pays. Il vous semble opportun de faire connaître un mouvement né d'hier et dont le développement nous apparaît, à la lueur des événements actuels, tout à fait providentiel.” Puisse ce livre faire connaître à nos ouvriers, les saines directions de l'Église et les préserver des idées perverses dont on voit les fruits dangereux actuellement dans l'Ouest canadien.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,433,440.43

| ANNÉES  | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc  | 1909     | 45                      | 1,880    | \$ 16,461.94 |
| 31 "    | 1911     | 224                     | 14,228   | 170,670.80   |
| 31 "    | 1913     | 349                     | 24,402   | 423,745.31   |
| 31 "    | 1915     | 455                     | 32,155   | 772,898.99   |
| 31 mars | 1919     | 591                     | 42,180   | 1,520,315.53 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 23, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.



## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taftetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de candeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Éminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

---

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande



# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.



# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5503

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acaïou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisioas, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez  
HOLT, RENFREW & Co., Limited  
SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE \* \* \* \* \* QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.